

Bilan actif

	30/09/2023 (12 mois)		30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	103 718	- 1 654	102 063	102 063
Fonds commercial (1)	98 000		98 000	98 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 201	- 4 201		419
Installations techniques, matériels et outillages industriels	58 316	- 50 653	7 663	7 039
Autres immobilisations corporelles	228 770	- 174 203	54 567	104 224
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 697		4 697	4 697
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	497 802	- 230 712	267 090	316 542
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	56 211		56 211	70 921
Autres créances (3)	9 263		9 263	12 540
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	505 246		505 246	300 375
Divers				
Disponibilités	89 270		89 270	187 576
Charges constatées d'avance (3)	29 365		29 365	29 383
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	689 355		689 355	600 796
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 187 158	- 230 712	956 446	917 338
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Part à plus d'un an				

Bilan passif

	30/09/2023 (12 mois)	30/09/2022 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	21 351	19 794
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	191 844	162 253
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 946	31 149
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	563 142	513 196
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 200	5 200
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	5 200	5 200
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	94 670	152 750
Emprunts et dettes financières diverses (3)	30 668	45 035
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 430	26 793
Dettes fiscales et sociales	190 342	174 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 050	
Autres dettes	943	43
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	388 104	398 943
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	956 446	917 338
(1) Dont à moins d'un an	331 038	304 209
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

signature

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES

A.R.T. - AMBULANCES
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 88 Rue Rabelais
79100 THOUARS
307012716 RCS NIORT

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 49 946,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	49 946,11 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	53,89 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	50 000,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 50 euros par part	50 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

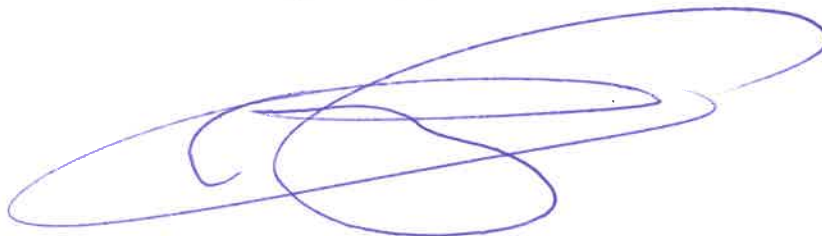
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

CERTIFIÉ CONFORME



Annexe

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and curves.

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 9 mois à 12 mois

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Constructions : 10 ans
- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 3 ans à 5 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 2 ans à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	203 982				2 265	201 718	
Fonds commercial	98 000					98 000	
Autres immobilisations incorporelles	105 982				2 265	103 718	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	344 184		21 968		74 864	291 287	
Terrains							
Constructions	4 201					4 201	
Installations techniques matériels et outillages industriels	54 931		4 015		631	58 316	
Installations générales agencements divers	25 444		7 255			32 699	
Matériel de transport	217 686		7 252		73 666	151 273	
Autres immobilisations corporelles	41 921		3 446		568	44 798	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 797					4 797	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	100					100	
Prêts et autres immobilisations financières	4 697					4 697	
Total	552 963		21 968		77 129	497 802	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 919			1 654
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 919			1 654
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	232 502		29 171	229 058
Terrains				
Constructions	3 782			4 201
Installations techniques matériels et outillages industriels	47 892			50 653
Installations générales agencements divers	18 064			21 035
Matériel de transport	128 080		29 171	115 384
Autres immobilisations corporelles	34 684			37 784
Total	236 421		29 171	230 712

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	4 697		4 697
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	4 697		4 697
ACTIF CIRCULANT	65 474	65 474	
Créances clients et comptes rattachés	56 211	56 211	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	4 577	4 577	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	4 686	4 686	
Charges constatées d'avance	29 365	29 365	
Total	99 536	94 839	4 697

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	13 522	5 672	7 850	138
Produits à recevoir - Divers	6 471	4 746	1 725	36
Total	19 993	10 418	9 575	92

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges	5 200				5 200
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Total	5 200				5 200

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	125 339	68 272	57 066	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 670	37 604	57 066	
Emprunts et dettes financières divers	30 668	30 668		
DETTES FOURNISSEURS	64 430	64 430		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 430	64 430		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	190 342	190 342		
AUTRES DETTES	7 993	7 993		
Autres dettes	943	943		
Dettes sur immobilisations	7 050	7 050		
Produits constatés d'avance				
Total	388 104	331 038	57 066	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 30 668

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	10 716	2 158	8 558	397
Charges à payer - Divers	116 618	127 956	- 11 338	- 9
Total	127 334	130 114	- 2 780	- 2

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	29 365		
Total	29 365		

Notes relatives au compte de résultat

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	68	887	- 819	- 92
Produits exceptionnels de gestion	1 193	2 657	- 1 464	- 55
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	1 125	1 770	- 645	- 36
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	17 142	1 805	15 338	850
Produits de cession d'éléments d'actifs	11 600	2 667	8 933	335
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital	- 5 542	862	- 6 404	- 743
Dotation aux amortissements except.		143	- 143	- 100
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles		- 143	143	- 100
Total résultat exceptionnel	- 4 417	2 489	- 6 906	- 277

Autres informations

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	209 681
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
Total	209 681

Crédit bail

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				254 990	254 990
Cumul des amortissements théoriques sur exercices antérieurs				64 561	64 561
Dotations théoriques de l'exercice				161 768	161 768
Total amortissements théoriques				226 330	226 330
Valeur nette				28 661	28 661
Cumul des redevances des exercices antérieurs				43 221	43 221
Redevances payées sur l'exercice				71 914	71 914
Total redevances payées				115 135	115 135
Redevances restantes à payer à un an au plus				89 008	89 008
Redevances restantes à payer à plus d'un an et cinq ans au plus				118 694	118 694
Redevances restantes à payer à plus de cinq ans					
Total redevances restantes à payer				207 702	207 702
Valeur résiduelle à un an au plus				1	1
Valeur résiduelle à plus d'un an et cinq ans au plus				1 976	1 976
Valeur résiduelle à plus de cinq ans					
Total valeur résiduelle				1 977	1 977